



Avec vous, **des élu-e-s engagé-e-s** pour défendre et revaloriser notre métier

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les élus du SNES-FSU et du SNESup-FSU s'engagent et agissent pour :

- le respect de la **qualification disciplinaire**,
- **la réduction** du temps de service et de la charge de travail,
- **la diminution des effectifs**, la généralisation de dédoublements et du travail en petit groupe dans toutes les disciplines,
- **l'amélioration des procédures et des conditions d'affectation** et de mutation,
- **la transparence** dans l'accès à l'enseignement supérieur,
- l'aménagement des **fins de carrière**.

REVALORISER NOS SALAIRES ET NOS CARRIÈRES

Avec PPCR, nous avons obtenu un début de revalorisation. Mais celle-ci ne permet pas de restaurer l'attractivité de notre métier. Avec vous, le SNES-FSU et le SNESup-FSU exigent :

- **l'augmentation** de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies,
- un déroulement de **carrière accéléré** en 11 échelons, intégrant l'actuelle hors-classe,
- l'accès de toutes et tous à la hors-classe étant désormais assuré, **la transformation de la classe exceptionnelle** comme débouché de carrière pour tous,
- le doublement des possibilités d'accès au corps des professeurs agrégés (liste d'aptitude, concours externe et interne...).

RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT PROFESSIONNEL

Pour conforter la place des professeurs certifiés dans le second degré, comme dans l'enseignement supérieur, le SNES-FSU et le SNESup-FSU promeuvent :

- le respect de la **liberté pédagogique**,
- **une formation** initiale et continue de qualité,
- **l'abandon des pressions et injonctions managériales**.

Pour une éducation de qualité, le SNES-FSU et le SNESUP-FSU s'engagent pour :

- le maintien du **bac comme 1^{er} grade universitaire** par un examen national et final,
- une Éducation nationale qui **permette la réussite de tous les élèves**, notamment par l'intervention d'équipes pluriprofessionnelles.

DANS LES CAP COMME DANS LES CT : **ENSEMBLE, POUR AVANCER !**

Voter pour le **SNES et le SNESup aux élections pour les commissions administratives paritaires (CAP)** et pour la **FSU pour les élections aux comités techniques (CT)**, c'est se donner :

- **des élu-e-s** travaillant à vos côtés, majoritaires dans la profession, déterminé-es pour améliorer vos conditions de travail, d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;
- **des syndicats attachés à l'unité et la cohérence du second degré**, fortement implantés dans les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun, le respect des missions et des statuts des personnels ;
- **une fédération active dans tous les débats** qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.

Pour les CAP votez :

Pour les CT
votez :



ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN



Grâce à l'action du SNES-FSU sur PPCR,
le nombre de promotions à la hors-classe
a augmenté, j'ai pu y accéder.

Jean-Claude R.



Les élu-e-s du SNESup-FSU ont fait prendre
en compte l'ancienneté de ma demande,
j'ai pu obtenir mon congé formation.

Catherine B.

L'action du SNES-FSU m'a permis
de bénéficier d'un allègement de
service via la pondération REP+.

Nelly H.



Les élu-e-s du SNESup ont suivi mon
dossier et fait respecter mes droits :
un détachement à l'ESPE m'a été accordé.

Vincent C.



29 > 06
NOV DÉC

Votez !

POUR AGIR ENSEMBLE